

TALON REPONSE (1 seul talon par participant SVP)

A retourner uniquement par télécopie au 010/22 22 64 (secrétariat AABW) avant le 10 octobre à minuit

Melle/Mme/M.
Adresse postale:
Code postal: Localité:
Tél.: Fax:
Adresse email :@.....
Bureau/agence
Personne invitée (*) :

S'inscrit en qualité de	Membre AABW (*)	Non membre	Invité AABW (*)
Et verse la somme de	10,00 €	20,00 €	10,00 €
(répéter le montant dans la case ad hoc)			

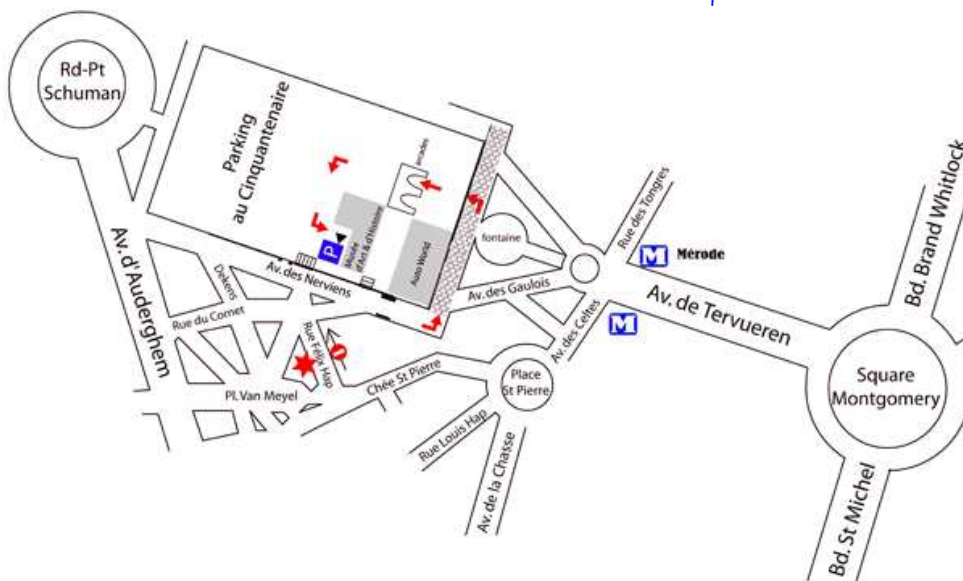
au compte activités de l'AABW 088-2301035-93 - Communication: « **Nom – Prénom – Tech System 19/10/11** »

(*) Tout membre a la possibilité d'inviter à titre personnel un non membre au tarif préférentiel à condition d'en faire mention à l'inscription

CONDITIONS DE PARTICIPATION : les montants réduits s'appliquent aux membres AABW en règle de cotisation 2011 et pour un versement effectué sur le compte au minimum 1 jour avant la date du séminaire



Le « Bouche à Oreille » 11, rue Félix Hap à 1040 Etterbeek - Tél: 02 742 29 21



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Valérie, secrétaire de l'AABW, au 010/84.40.64 du lundi au jeudi de 9h à 13h et le vendredi de 9h à 12h ou via aabw.secretariat@skynet.be

Sauf objection de votre part, vos coordonnées seront reprises dans notre banque de données. La loi du 8.12.1992 concernant le traitement des données prévoit le droit d'admission et de correction ainsi que la possibilité de consulter le registre public des traitements automatisés.

Faites-vous membres de l'A.A.B.W. (l'Association des Architectes du Brabant Wallon). en remplissant le formulaire d'adhésion sur <http://www.aabw.be>